



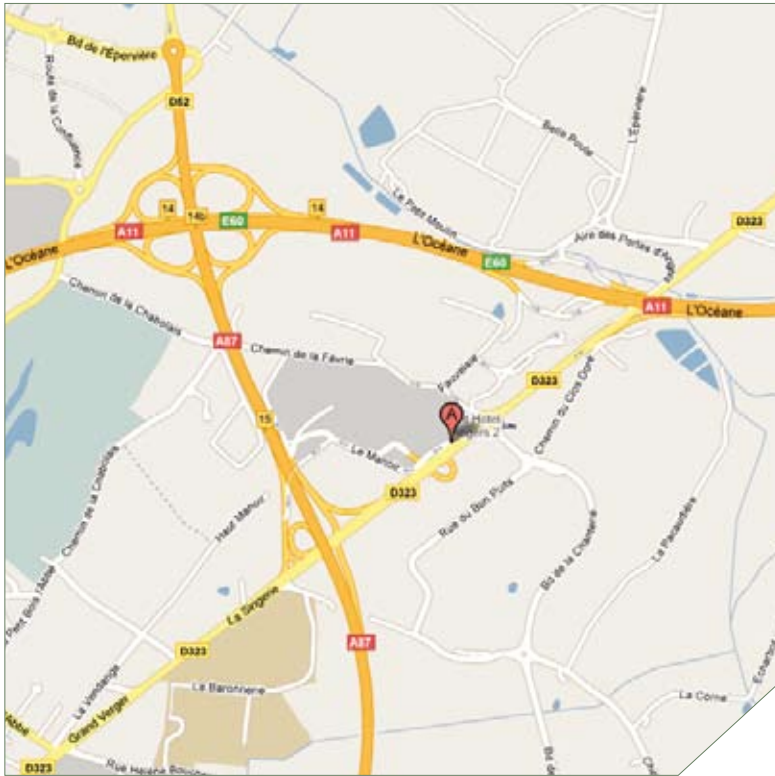
SALON MAISON BOIS

14 AU 17 OCTOBRE 2011

PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS

www.salon-maison-bois.com

DOSSIER DE PRESSE



SALON MAISON BOIS PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS ROUTES DE PARIS 49044 ANGERS CEDEX 1

Coordonnées GPS - sur la commune
de Saint-Sylvain d'Anjou
Longitude : 00°29'43" Ouest
Latitude : 47°29'52" Nord

Dates et horaires d'ouverture au public

Du vendredi 14 au dimanche 16 octobre 2011
de 10h à 19h30. Le lundi 17 octobre de 10h à 18h30.

Accès au Parc des Expositions d'Angers

- En voiture :
Autoroute A11, sortie 14, puis sortie 15.
Autoroute A87, direction Angers-Est puis sortie 15
- En train :
Gare TGV Angers, puis taxi ou transports en commun.
- En bus :
ligne n° 2 (Saint-Sylvain / Thélazé),
qui dessert la gare au Parc des Expositions (entrée 1)
tous les jours, même le dimanche.

Parking, garderie, restauration sur place

- Parking gratuit aux abords du Parc Expo.
- Garderie samedi 15 et dimanche 16 octobre
de 10h à 19h.
- Restauration : restaurants, restauration rapide.

ÉDITO

P 2

Le salon Maison Bois.
2011, Année Internationale des Forêts.

BOIS ET LUMIÈRE : UNE ASSOCIATION PROMISE À UNE BRILLANTE CARRIÈRE

P 4

L'éclairage tendance de Philippe Daney, architecte, designer, scénographe,
spécialiste de la lumière.

CONSTRUIRE EN BOIS : UN PROJET DURABLE

P 6

La construction bois en phase avec son époque.
Pourquoi le bois gagne du terrain ? Les raisons d'un succès par Maxime Baudrand,
conseiller construction bois d'Atlanbois.

RÉNOVER ET AMÉNAGER AVEC LE BOIS : OÙ PEUT-ON LOGER LE BOIS ?

P 8

Extension, rénovation, bardage : le bois réinvente la transformation.
L'expérience de l'entre-deux urbain de Sandro Munari, architecte.

ISOLER BOIS : GARDER L'ÉNERGIE POUR LES BONNES IDÉES

P 10

Le témoignage d'Hervé Boivin, conseiller construction à Abi Bois,
association interprofessionnelle bretonne, partenaire du salon.

SE CHAUFFER BOIS : MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE RESSOURCE RENOUVELABLE

P 11

Une solution bois énergie pour tous.
"Pays de la Loire Bois Bûche", une nouvelle marque collective au sein de France Bois Bûche
avec Laurent Planchet, animateur bois énergie à Atlanbois.

UN LIEU D'INFORMATIONS, DE RENCONTRES ET DE DÉBATS

P 13

L'espace d'échanges du salon.

PALMARES 2011

P 14

Concours ouvert aux professionnels



< Architecte : BM Architectes
Photo : Stéphane Chalmeau

2011

Année internationale des forêts

L'Assemblée générale des Nations unies a déclaré 2011 Année internationale des forêts. L'objectif est ambitieux : sensibiliser l'opinion publique sur l'importance de la forêt pour l'équilibre de notre planète, valoriser l'ensemble des métiers de la filière bois et encourager l'utilisation de ce matériau renouvelable dans le cadre d'une gestion durable des forêts. En France, de nombreuses manifestations et expositions accompagnent cette initiative internationale, avec notamment la campagne de communication pilotée par France Bois Forêt sur le thème "Merci la Forêt !".

Le Salon Maison Bois, organisé par Atlanbois – association interprofessionnelle de la filière forêt bois – et Angers Expo Congrès, accueille depuis plusieurs éditions un espace consacré à la forêt et à l'ensemble des métiers de la filière forêt bois. Le Salon Maison Bois s'associe donc naturellement et pleinement à cette campagne, avec un espace dédié à l'Année internationale des forêts, pour qu'ensemble nous puissions dire "Merci la Forêt !".

Plus d'informations sur l'année internationale des forêts
<http://www.un.org/en/events/iyof2011/index.shtml>

Le bois

Il satisfait aux exigences du Grenelle de l'Environnement mieux que tout autre matériau, il offre aux architectes une grande liberté, il s'invite dans toutes les régions, visiblement ou discrètement, il permet des chantiers faciles et propres : le bois est plus que jamais l'essence de la construction durable.

Le salon Maison Bois est le premier et le plus important salon français sur la construction, la rénovation, le chauffage et l'isolation bois. Il accueille toute la filière, présente l'offre de produits et de techniques d'éco-construction la plus complète. Il est un lieu de découverte et un lieu de décision : avec plus de 300 exposants et près de 25 000 visiteurs, l'édition 2011 sera de nouveau le plus court circuit pour accéder à l'actualité de la maison bois et du bois dans la maison.

> Il s'organisera autour des 4 thèmes : Construire, Rénover, Aménager, Isoler/Se chauffer, avec cette année un nouvel espace "Bois & Lumière". ■

Nouveauté

BOIS & LUMIÈRE

Le Salon Maison Bois et Philippe Daney, architecte, designer, scénographe, spécialiste de l'éclairage, travaillent en partenariat depuis plusieurs éditions pour mettre en scène les espaces thématiques du salon. Cette année, le Salon Maison Bois donne carte blanche à Philippe Daney pour faire découvrir les multiples variations du bois et de la lumière.

> COMMENT EST NÉE VOTRE COLLABORATION AVEC LE SALON MAISON BOIS ?

Elle est née il y a trois ans d'une rencontre avec les organisateurs, suite à mon travail sur l'opération *Habitat Création Bretagne*. L'envie de jouer la carte de l'innovation et de l'identité contemporaine en région nous a réunis. Lors de ma première participation au Salon Maison Bois, je suis intervenu comme directeur artistique, avec pour mission de faire entrer le salon dans l'ère du développement durable (suppression des moquettes au sol pour éviter les mises au rebut sitôt le salon terminé, utilisation de matériaux recyclables notamment au travers d'objets scénographiques en bois réutilisables d'année en année, etc.). Aujourd'hui, beaucoup reste à faire, le bois reste une vraie cause à défendre, ma fidélité au Salon Maison Bois n'est donc pas près de s'éteindre !

> QUELLE EST LA VALEUR ET L'ÉVOLUTION DE LA LUMIÈRE DANS L'HABITAT, SPÉCIFIQUEMENT DANS UN HABITAT BOIS ?

Dans les années 80 et 90, les designers et scénographes que nous étions se souciaient peu d'économies d'énergie. Nous étions là pour éclairer, un point c'est tout. À présent, la valeur de la lumière dans l'habitat et sur les façades a totalement changé. Éclairer n'est plus la seule vocation d'une source lumineuse, le rapport entre la source de lumière et le matériau est au centre de notre réflexion, et pas seulement du point de vue du développement durable. Pour ce qui me concerne, je me suis intéressé au bois par amour du matériau et en ayant conscience de l'importance de la filière dans nos régions. Le bois et la lumière forment un couple inséparable dans les forêts : la lumière semble tirer la cime des arbres vers le ciel et les jeux d'ombres

en sous-bois sont magnifiques. Le bois est une matière vivante, hétérogène, il "répond" à la lumière. L'éclairer, c'est raconter une histoire. De plus, avec une construction bois, les possibilités d'insérer une source lumineuse à peu près n'importe où sont beaucoup plus grandes. Un simple exemple : dans un pan de mur en bois, on peut faire un trou de la taille et de la forme que l'on veut, par lequel la lumière s'infiltrera ; dans un parpaing ou une brique, c'est impossible. *Travailler sur le rapport bois-lumière dans l'habitat est notre défi cette année au Salon Maison Bois.*

> QUE DÉVELOPPEREZ-VOUS CETTE ANNÉE AU SALON MAISON BOIS ? QUE TROUVERA-T-ON SUR LE SALON ?

Notre action va porter essentiellement sur les nouvelles sources lumineuses (points et surfaces). Je suis convaincu que dans quelques années, le lampadaire, l'applique ou le plafonnier ne seront plus les références pour l'éclairage de l'habitat. Grâce à la résonance bois-lumière, nous avons dès aujourd'hui la possibilité de réinventer la lumière et de réinventer l'habitat. C'est une chance que nous souhaitons exploiter au cours de cette édition 2011. Nous expliquerons ce que sont les nouvelles sources lumineuses, nous proposerons des applications ludiques sur la consommation de kWh selon les sources ou encore sur la température de couleur d'une source lumineuse. Nous montrerons aussi comment un mur en bois devient en soi un luminaire. En somme, nous partirons du principe que la fée électricité est jeune et prometteuse et que son pouvoir évocateur, en particulier grâce au bois, reste à découvrir, à inventer. ■

Au cœur du salon, les visiteurs retrouveront un espace de plusieurs centaines de mètres carrés regroupant :

→ L'ATELIER

Exposition réalisée par Philippe Daney mettant en avant les différentes sources lumineuses et leurs variations sur le matériau bois. Les spécificités de l'ossature bois et la manière dont les sources lumineuses peuvent s'y intégrer de manière inattendue et innovante.

→ DES STANDS DE FABRICANTS

→ DES EXEMPLES DE LUMINAIRES EN BOIS réalisés conjointement par les étudiants de l'École Pivaut et de l'École Supérieure du Bois, à Nantes.

→ DES CONFÉRENCES

sur la lumière et la construction bois pour permettre aux visiteurs professionnels (constructeurs, architectes, maîtres d'ouvrage...) et au grand public de découvrir une nouvelle approche pour éclairer leurs projets bois.



La construction bois en phase avec son époque

À l'heure où la notion de développement durable s'impose à tous les secteurs marchands, la construction bois démontre les performances de son matériau : le bois demande peu d'énergie pour sa transformation, il aide à lutter contre l'effet de serre en stockant le CO₂, il permet de concevoir des bâtiments neufs à haute performance énergétique, il rend performants les bâtiments anciens. D'où le développement du marché de la maison bois, en vedette au Salon Maison Bois.



1 Source : Xerfi Research, décembre 2010.

2 L'énergie primaire est la somme de toutes les énergies, renouvelables et non renouvelables, consommées à l'intérieur du logement, additionnées des énergies nécessaires à l'extraction, à la transformation et au transport de l'énergie jusqu'au logement.

3 Source : Cellule économique régionale du BTP Pays de la Loire, juin 2008.

< Architecte : Ken en S6
Photos : David Juet



Un secteur en pleine mutation

La maison individuelle bois reste un marché émergent en France, par comparaison avec les pays du nord de l'Europe. Mais les ventes ont plus que doublé durant la décennie écoulée et la marge de progression à moyen terme reste prometteuse, avec environ 22 000 unités/an à l'horizon 2014, toutes techniques confondues (15 000 unités aujourd'hui)¹. Exercée par des sociétés familiales ou locales de charpenterie, la réalisation de maisons en bois prend une autre dimension depuis le milieu des années 2000, avec des offres complémentaires proposées par des entreprises de taille plus importante telles que Bénéteau Habitat ou le groupe Millet, qui structurent la filière et concourent aux évolutions technologiques du secteur.

RT 2012 : le bois, le bon élève du Grenelle de l'Environnement

Si les systèmes constructifs bois ont le vent en poupe, c'est aussi parce qu'ils cadrent avec les recommandations nées du Grenelle de l'Environnement. En 2012, la réglementation thermique (RT 2012), qui succédera à la RT 2005, prévoit la généralisation des bâtiments BBC (bâtiments basse consommation) en imposant une consommation d'énergie primaire² limitée à 50 kWhEP/m²/an (contre 150 kWhEP/m²/an aujourd'hui). En 2020, les bâtiments neufs devront être autosuffisants en énergie. Une feuille de route qui s'impose d'ores et déjà aux futurs propriétaires, aux architectes et aux constructeurs et que le Salon Maison Bois relaiera.

La préfabrication, au cœur de la technique constructive et utile à toute la filière

Un autre avantage du bois dans la construction tient à la technique constructive utilisée dans la majeure partie des cas : la préfabrication de panneaux en atelier.

87% des charpentiers et constructeurs bois y ont recours³. Le travail sur chantier en est grandement facilité et la qualité finale améliorée. ■



< Architecte :
Atelier RVL
Photo :
Sebastien Andrei

Maxime Baudrand, Conseiller construction à Atlanbois, co-organisateur du salon

> LE BOIS GAGNE DU TERRAIN DANS LA MAISON INDIVIDUELLE, QUELLE OFFRE TROUVERA-T-ON SUR LE SALON MAISON BOIS 2011 ?

La demande aujourd'hui est conditionnée par la RT 2012 (Réglementation Thermique 2012) qui, à partir du 1er janvier prochain, va resserrer les contraintes en matière de consommation et de déperdition d'énergie. Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage cherchent donc la meilleure solution constructive pour se rapprocher le plus possible de la maison passive, autrement dit du logement qui équilibre naturellement dépenses et gains énergétiques. Dans ce domaine, l'ossature bois permettant une isolation répartie (sans ponts thermiques) est quasi idéale, tant pour les performances énergétiques qu'elle permet d'atteindre que pour la surface habitable qu'elle préserve (en effet à même performance thermique, un mur ossature bois est moins épais qu'un mur maçonné) ou pour le confort que le matériau procure. La course au Bâtiment Basse Consommation (BBC) change la donne pour les professionnels du secteur (charpentiers, constructeurs, fournisseurs d'isolants...) qui ne doivent plus seulement garantir une construction durable mais aussi proposer une enveloppe vertueuse sur le plan thermique. Le Salon Maison Bois 2011 reflétera cette tendance, en faisant la démonstration que l'offre s'est préparée aux nouvelles exigences de la demande : des profils de bois certifiés et pérennisés (provenant de forêts gérées durablement),

des solutions constructives industrialisées et standardisées pour optimiser les coûts, une offre de produits bois et d'isolants plus respectueux de l'environnement, des tests d'étanchéité réalisés sur chantier (infiltrométrie, thermographie) pour garantir une parfaite mise en œuvre, des maisons bois clés en main encadrées par le Contrat de Construction de Maison Individuelle (CCMI) et également la présence d'architectes spécialistes de la maison bois.

> COMMENT LES CONSTRUCTIONS BOIS VIEILLISSENT-ELLES ?

La question du vieillissement des constructions bois se pose uniquement parce qu'il y a fréquemment confusion entre l'ossature bois et le bardage bois. Une maison bois ne signifie pas nécessairement un parement extérieur en bois. Il convient de dissocier la structure (charpente, murs, planchers) de l'aspect extérieur (bardage) et des finitions. Quand on parle maison en bois, on parle d'abord et avant tout maison à ossature bois, laquelle supporte tout type de parement en façade (enduit, panneaux composites, métal, briques et pierres de parement... et bien sûr bardage bois). L'ossature bois, interne, donc protégée, ne nécessite aucun entretien pendant toute la durée de vie de l'ouvrage et ne subit aucune dégradation avec le temps. La maison bois vieillit donc parfaitement. C'est l'un des thèmes qui seront développés lors des conférences que nous organisons sur le Salon Maison Bois. ■



< © Architecte : Ken en S6
Photos : David Juet

La rénovation et l'aménagement avec le bois

Les atouts du bois en rénovation ne se limitent pas à l'esthétique. Le bois apporte également des solutions techniques performantes pour la conservation ou la modernisation d'une façade ou d'un parement, pour le renforcement d'une isolation thermique et phonique, pour la transformation d'un étage, d'un volume...

De nombreux avantages

Pour l'intérieur comme pour l'extérieur, la rénovation avec le bois présente de nombreux avantages :

→ **IMAGINATIF** il peut être utilisé sur un terrain en pente, s'adapter à tous les types de façade et d'intérieurs.

→ **LÉGER** il n'a pas d'incidence fâcheuse sur les fondations. Il donne une plus-value constructive à l'ouvrage existant et apporte une solution à la fois durable et réversible.

→ **SÛR** contrairement aux idées reçues, le bois offre à l'habitat une sécurité optimale. Il se comporte très bien face au feu car il a une combustion lente, prévisible et régulière, contrairement à d'autres matériaux.

→ **CONFORTABLE** le bois est une matière vivante, chaleureuse, respirante et agréable au toucher. Son association en parquets, lambris, terrasses avec d'autres matériaux (pierre, verre, béton ou métal) permet d'enrichir les surfaces architecturales.

Extension, surélévation :
le bois s'adapte à l'ancien...
...et adapte l'ancien

L'extension bois prend comme une greffe sur des bâtiments initialement conçus en pierre ou en béton. Souvent, l'extension bois s'invite dans un tissu urbain qui ne l'attendait pas. Il devient alors un modèle d'intégration. Qu'elle ouvre une maison sur un jardin ou qu'elle aide à redonner au bâti existant un cachet qu'il avait perdu, l'extension est autant l'occasion de valoriser l'espace, si exigu soit-il, que d'assainir le logement par une isolation extérieure supplémentaire.

La rénovation thermique par l'extérieur :
des solutions de plus en plus performantes

Murs en contact avec l'extérieur ou avec un volume non chauffé, rampants de toiture, toitures terrasses, planchers de combles, fenêtres et portes-fenêtres, ouvrants à menuiserie coulissante, coffres de volets roulants... : le froid et la chaleur ne manquent pas de voies d'accès au logement. La filière bois a développé des solutions isolantes particulièrement performantes. Leur efficacité est liée à l'association du bois avec d'autres composants.

Qu'il s'agisse de produits bois (bardages, parquets, terrasses, lambris...), de solutions techniques, d'architectures, d'entreprises pour la mise en œuvre, les exposants du Salon Maison Bois présenteront leurs solutions pour la rénovation et l'aménagement avec le matériau bois. ■

Sandro Munari, Architecte, 1^{er} prix du Palmarès Maison Bois 2010 dans cette catégorie, parle du projet pour lequel il a été distingué.



< Architecte : Sandro Munari
Photo : Géraldine Andrieu

Le Palmarès, concours d'architecture reconnu, organisé chaque année à l'occasion du Salon Maison Bois, mettra aussi le focus sur la rénovation, avec une catégorie consacrée à l'extension et la surélévation avec le bois. L'architecte Sandro Munari, parle du projet pour lequel il a été distingué.

> VOUS AVEZ GAGNÉ EN 2010 LE 1^{ER} PRIX DU PALMARÈS DU SALON MAISON BOIS DANS LA CATÉGORIE "EXTENSION-RÉNOVATION" POUR VOTRE RÉALISATION L'ENTRE-DEUX. QUELLE ÉTAIT LA DEMANDE DU MAÎTRE D'OUVRAGE ?

Le maître d'ouvrage voulait réaliser une extension pour bénéficier d'une chambre en rez-de-chaussée avec salle de bains et agrandir la salle de séjour en l'ouvrant davantage sur le jardin au sud. Nous avons tout d'abord vérifié la faisabilité de l'opération d'un point de vue financier et établi un comparatif avec la solution de vente et d'achat d'une maison de plain-pied. Étant donné le coût d'acquisition en région parisienne, l'extension de la maison initiale a constitué une solution beaucoup plus intéressante.

> DANS VOTRE RÉPONSE ARCHITECTURALE, POURQUOI AVOIR CHOISI LE MATÉRIAU BOIS ? QU'EST-CE QUE CELA VOUS A APPORTÉ ?

Le bois s'est rapidement imposé comme le matériau adéquat au regard des contraintes du projet, alors que les clients avaient imaginé une construction en maçonnerie traditionnelle. La surélévation du plancher haut (1,20m), la nécessité de s'appuyer sur les maçonneries existantes (pignon et mur mitoyen) et la rapidité du clos couvert ont naturellement orienté mon choix vers le bois. La légèreté de la structure peut sans dommage s'accrocher à l'existant, tout en évitant des fondations plus coûteuses. Par ailleurs, la nature du pavillon existant et sa modénature classique de façade en pierre, moellons et briques, impliquaient d'établir un contraste fort avec l'extension contemporaine. Le bois apporte par nature ce contraste de matière et de style.

> COMMENT AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ AVEC L'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ?

Le travail avec les entrepreneurs bois a été particulièrement riche. Véritables artisans, travaillant en couple, soucieux du travail bien fait, ils n'ont pas fourni en début de chantier de dessin d'exécution, mais nous avons progressivement mis au point un certain nombre de détails sur le chantier. Chaque problème auquel ils étaient confrontés était discuté et analysé sur place. Nous trouvons une solution dans la complémentarité de nos approches. ■



< Photo : Carole Humeau

Isolation

Depuis plusieurs années, le Salon Maison Bois propose la plus large gamme de produits pour isoler sa maison ou mener à bien une rénovation bois. Préoccupations environnementales croissantes, réglementations thermiques plus exigeantes, hausse du coût des matières premières, le secteur de l'isolation est un secteur en pleine croissance et son dynamisme se retrouvera sur le salon.

Le témoignage d'Hervé Boivin,
conseiller construction à Abi Bois,
partenaire du Salon Maison Bois.

> QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES D'ISOLANTS POUR UNE CONSTRUCTION BOIS ?

Tous les types d'isolants peuvent être utilisés dans une maison bois ; il n'y a pas de limite technique ou réglementaire. Les isolants "biosourcés" sont cependant fréquemment utilisés (ouate de cellulose, fibre ou laine de bois, chanvre). Les cavités constituées à l'intérieur des murs par les montants de l'ossature bois sont propices à l'utilisation de la technique d'insufflation d'isolants dans les dalles, les murs, les rampants (ouate de cellulose le plus souvent, mais aussi laine de verre ou laine de bois). Pour des applications spécifiques, il existe des isolants sous vide aux performances exceptionnelles. Sous la forme de panneaux de faible épaisseur, ils permettent d'apporter une résistance locale importante là où les épaisseurs requises avec des isolants conventionnels ne sont pas possibles. Ils sont notamment employés pour le traitement de ponts thermiques ou en rénovation thermique, car ils limitent la réduction de la surface habitable.

> QUELLES SONT LES ÉVOLUTIONS PRÉVISIBLES EN MATIÈRE D'ISOLATION ?

Le marché de l'isolation est amené à se développer de manière importante dans les prochaines années, sous la contrainte du prix de l'énergie, de la réglementation et d'une exigence de confort croissante des usagers. C'est vrai pour le marché de la construction neuve, c'est encore plus vrai pour le marché de la réhabilitation thermique. Les innovations les plus sensibles devraient concerner les techniques d'application. L'isolation thermique par l'extérieur (ITE), peu courante en France contrairement à ce que l'on constate ailleurs en Europe, va se développer de manière considérable car elle présente de nombreux avantages : réduction des ponts thermiques, confort thermique (l'inertie se situe à l'intérieur de l'enveloppe isolante), maintien de la surface habitable, intervention facilitée en site occupé. La technique de l'insufflation suivra le mouvement aussi, en particulier pour des raisons de coût et de mise en œuvre (le transport, la manutention et l'application sont optimisés), d'adaptabilité aux recoins et aux surfaces non planes (murs de moellons par exemple). Enfin, pour son temps de pose réduit et ses nuisances limitées, une technique courante dans le neuf s'appliquera de plus en plus aux bâtiments existants. Elle consiste à associer des ossatures bois (avec menuiseries), partiellement ou totalement préfabriquées et pré-isolées, qui viennent "s'accrocher" aux parois extérieures. ■

Se chauffer bois

Une solution bois énergie pour tous, à moindre coût

Dès lors qu'un conduit d'évacuation des fumées peut être installé et qu'un stock de combustible est possible, le chauffage au bois est envisageable, la gamme des appareils et des combustibles actuels permettant de répondre à la plupart des situations. Ces différents appareils et combustibles seront présentés au Salon Maison Bois au sein de l'espace Bois & Energies.

Le bois-énergie procure une chaleur propre, saine et neutre en termes d'émission de gaz à effet de serre. Il peut utiliser tous les produits connexes de l'exploitation agricole et forestière : bois d'éclaircies et d'écimages, produits connexes des industries du bois... Le chauffage au bois est par ailleurs source d'économies, le prix du kWh bois étant de 20 à 80 % moins cher que celui des énergies conventionnelles. A l'échelle nationale, le bois pour la production de chaleur représente 9 à 10 millions de tep : 7 à 8 Mtep sous forme de bois bûche pour le chauffage des particuliers, 2 Mtep sous forme de bois déchiqueté dans l'industrie et le collectif/tertiaire. ■

TYPE D'ÉNERGIE	Prix en € HT/MWH pour les particuliers (entrée chaudière)
Fioul domestique	60 à 90
Propane	70 à 100
Gaz naturel	50 à 60
Electricité	60 à 150
Plaquettes/broyats de bois	25 à 35
Granulés de bois (vrac)	25 à 35
Granulés de bois (sac)	40 à 45





< Photo : Atlanbois

Laurent Planchet

Animateur bois énergie à Atlanbois

> PRÉSENTEZ-NOUS LA MARQUE COLLECTIVE PAYS DE LA LOIRE BOIS-BÛCHE.

Il s'agit d'une marque collective de qualité, qui se développe actuellement avec le soutien de l'Ademe et des conseils régionaux. Elle a pour objectifs : côté professionnels, installer la transparence de l'offre et soutenir la filière ; côté consommateurs, garantir qualité et traçabilité du bois de chauffage. Pour l'heure, sept régions françaises ont mis en œuvre leur marque régionale : une structure commune basée sur un référentiel national de la marque France Bois Bûche, et des adaptations selon le contexte régional.

> QU'EST-CE QUI CARACTÉRISERA LA MARQUE BOIS-BÛCHE DES PAYS DE LA LOIRE, LANCÉE SUR LE SALON MAISON BOIS ?

L'idée est de pouvoir regrouper dans un premier temps une trentaine de professionnels sous la marque "Pays de la Loire Bois Bûche", afin que chaque particulier de la région puisse trouver à proximité de chez lui une offre de qualité. Nous avons déjà une vingtaine de "candidats", producteurs de bois bûche et négociants ou simples négociants. Notre ambition est que le bénéfice de cette marque soit ressenti tant par les professionnels, qui doivent aujourd'hui adapter leur offre aux nouveaux appareils de chauffage aux bûches, que par les consommateurs (respect d'engagements de quantité, de qualité et de service).

> COMMENT S'ASSURER D'ACHETER DES BÛCHES DE QUALITÉ ?

Cela passe avant tout par de la transparence. Les adhérents de Pays de la Loire Bois Bûche s'engagent à établir une facture, précisant les caractéristiques des bûches vendues : la ou les essences de bois, la proportion en quantité des essences, la quantité exprimée en mètre cube apparent de bois empilés et éventuellement en stère, l'humidité (bois secs, mi-secs et verts), la longueur des bûches, le conditionnement, la date de réception.

Les professionnels devront posséder un humidimètre, un appareil de mesure permettant de vérifier lors de la livraison le taux d'humidité du bois bûche. En ce qui concerne le volume vendu et la taille des bûches, un simple mètre permettra la réalisation de ces mesures auprès des consommateurs.

En parallèle, des procédures d'audit interne seront réalisées chez les professionnels pour juger si les critères de la marque sont respectés et leur permettre d'améliorer la qualité et la transparence de leur vente de bois bûche. ■

L'espace d'échanges

Un lieu d'information, de rencontres, de débats

L'espace d'échanges, animé par Atlanbois et mis en scène par l'architecte, designer et scénographe Philippe Daney, réunira les trois pôles "non marchands" du Salon Maison Bois

Les stands "filiale"

Ils regrouperont de nombreux acteurs institutionnels : pour la construction, ATLANBOIS et le CNDB ; pour la forêt, le CRPF et l'ONF ; pour l'énergie, l'ADEME - avec les espaces info énergie - et ATLANBOIS. Auprès d'eux, les visiteurs du Salon Maison Bois pourront trouver une information détaillée et disposer d'une grille de lecture qui leur facilitera ensuite la discussion avec les exposants.

L'exposition "L'abri à bricoles"

appel à projets lancés par le CAUE 72 sur le thème : comment construire un abri de jardin à partir de matériaux de récupération et de bois ?

L'espace conférences et débats.

La philosophie du Salon Maison Bois, c'est aussi de proposer un cycle de conférences très attendu et suivi par les visiteurs. Durant les 4 jours de salon, ces conférences relaieront les thématiques du Salon, construire, rénover, aménager, isoler et se chauffer avec le matériau bois, avec les dernières actualités sur ces sujets.

Nouveauté 2011 : Deux conférences seront organisées autour de Bois & Lumière : une conférence pédagogique à destination du grand public sur les nouveautés, les trucs et astuces pour éclairer différemment sa maison bois ; une conférence plus professionnelle destinée aux architectes et maîtres d'ouvrage présentant les différents scénarios lumière envisageables dans une construction bois.

Programme définitif disponible en septembre

L'espace VIP Presse sera aussi situé à cet endroit (à côté de l'espace Conférences) et vous accueillera pendant les 4 jours du salon. ■



PALMARES 2011

La proclamation du Palmarès du Salon Maison Bois, 12^e du nom, sera, comme chaque année, un événement très attendu des professionnels, du grand public et de la presse.

Organisé par Atlanbois et Angers Parc Expo, en partenariat avec Ouest France, Chalets & Maisons Bois et Maisons & Bois International, le concours est ouvert aux architectes, concepteurs, constructeurs et maîtres d'ouvrage. Seront récompensées les réalisations les plus emblématiques de la construction bois. Les candidats ont jusqu'au 9 septembre 2011 pour adresser leur dossier complet à Atlanbois.

LE PRINCIPE

Le Palmarès a pour but de distinguer des constructions achevées depuis moins de dix ans, en France ou à l'étranger. Ne peuvent concourir que des bâtiments comportant une part significative de bois, essentiellement en structure. Tout système constructif bois est ouvert au concours (ossature bois, poteau-poutre, bois massif etc.).

LES CATÉGORIES PRIMÉES

Ce concours distingue 4 catégories, chacune faisant l'objet d'un prix (1^{er} et 2^e) décerné par un jury de professionnels

→ LES "PETITS ESPACES"

Maisons individuelles d'une surface habitable inférieure ou égale à 110 m² (hors espace de stationnement ou garage).

→ LES "GRANDS ESPACES"

Maisons individuelles d'une surface habitable supérieure à 110 m² (hors espace de stationnement ou garage).

→ LES "EXTENSIONS-SURÉLÉVATIONS"

Pour les rénovations avec le matériau bois

→ LES "HABITATS GROUPÉS ET AUTRES RÉALISATIONS"

Logements groupés, bâtiments collectifs / immeubles.

Les jurés se donnent aussi la possibilité d'attribuer des "mentions" en fonction du nombre de participants et de leurs coups de cœur. Nouveauté pour cette année : une mention spéciale "essences locales" sera attribuée.

Présidé par Philippe Daney, architecte, designer, scénographe et partenaire du Salon Maison Bois, le jury professionnel sera composé d'architectes, de constructeurs, de journalistes, des organisateurs et de partenaires du Salon. Il se réunira le 23 septembre après-midi. Les résultats seront transmis à la presse le lundi 26 septembre.



< Photo :
Marc Chevalier

Les critères de sélection sont :

- > l'architecture, la créativité
- > la pertinence technique
- > l'intégration dans le contexte
- > l'approche environnementale

Le Prix du grand public et des internautes

Le grand public pourra aussi voter : Avant l'ouverture du Salon, à partir du 1^{er} octobre les internautes pourront voter et élire la réalisation de leur choix sur le site du salon www.salon-maison-bois.com

Pendant le Salon, les visiteurs pourront découvrir les réalisations, qui seront exposées dans l'espace Palmarès du Salon Maison Bois, et voter pour élire leur maison.

Le résultat du Prix du Grand Public et du Prix des internautes sera connu le lundi 17 octobre 2011.

Nouveauté cette année : le Palmarès change de présentation. Les réalisations seront présentées sur des kakemonos suspendus, qui comporteront donc informations et des illustrations recto/verso, ce qui facilitera l'appréciation des visiteurs.

La publication du Palmarès 2011

Les réalisations présentées en logement individuel seront publiées dans le numéro d'octobre-novembre du magazine Chalets & Maisons Bois. Les réalisations lauréates du jury professionnel feront l'objet d'un reportage détaillé dans le magazine Maisons & Bois International. Les réalisations lauréates du grand public feront l'objet d'un article dans Ouest France, toutes éditions.

De plus, comme chaque année, Atlanbois reprendra une sélection des projets présentés l'année précédente (parmi lesquels les lauréats) dans un très bel ouvrage édité en partenariat avec Mobissimmo et Ouest France et intitulé cette année "39 maisons bois". Cet ouvrage sera vendu sur le Salon et disponible ensuite en librairie.

Enfin, un DVD regroupera l'ensemble des réalisations candidates en 2011. Il sera mis à la disposition des journalistes sur demande à partir du 26 septembre, ainsi que dans l'Espace VIP Presse du Salon.

LES ORGANISATEURS

— ATLANBOIS, le bois à sa source

Association régionale et interprofessionnelle (forêt, sciage, construction bois, bois-énergie, meuble...)

Agit pour valoriser le bois dans l'habitat collectif, individuel, et le bois énergie

Conseille les architectes, les maîtres d'ouvrage et les particuliers



ATLANBOIS

Centre des Salorges

BP 70515 – 44105 Nantes cedex 4 – France

Contacts : Cécile Touret . Géraldine Poirier

smb@atlanbois.com

Tel. : 33(0)2 40 73 73 30 – Fax : 33(0)2 40 73 03 01

www.atlanbois.com

— LE PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS

Au cœur de l'ouest atlantique, le Parc des Expositions d'Angers organise de nombreux salons professionnels et grand public, tous en phase avec l'économie régionale,

au sein d'un équipement pratique, convivial et d'accès facile, l'un des plus performants de France.



ANGERS EXPO CONGRES

Route de Paris – 49 044 Angers cedex 01 – France

Contact : Sophie Fougeray

Tel. 33 (0)2 41 94 40 56 . s.fougeray@angers-expo-congres.com

www.angers-expo-congres.com

LES PARTENAIRES ORGANISATEURS

AFCOBOIS : Association Française des Constructeurs de Maison Bois - www.maisons-bois.org

CAPEB : Union Nationale Artisanale Charpente Menuiserie Agencement – www.capeb.fr

CNDB : Comité National pour le Développement du Bois - www.bois-construction.org

FFB : Union Nationale Française de Charpente Menuiserie Parquets – www.ucmp.org

ICCB : Institut de la Charpente et de la Construction Bois – www.compagnons-du-devoir.com

URCAUE (Pays de la Loire) : Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
www.urcaue-paysdelaloire.com

WOOD SURFER : le forum du bois et de la construction – www.woodsulfer.com

Avec le soutien de

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Energie – www.ademe.fr/paysdelaloire

BOIS ET HABITAT – NAMUR : www.bois-habitat.com

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - www.cirad.fr

FCBA : Institut technologique – www.fcba.fr

ECOLE SUPÉRIEURE DU BOIS : www.ecoledubois.fr

MAISON REGIONALE DE L'ARCHITECTURE – www.ma-lereseau.org

LES COMPAGNONS DU DEVOIR – www.compagnons-du-devoir.com

PEFC : Programme Européen des Forêts Certifiées – www.pefc-France.org

IRABOIS : institut de recherches appliquées au bois

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière – www.crpf.fr

ONF : Office National des Forêts – www.onf.fr

URPF : Union Régionale des Propriétaires Forestiers

MAISONS-BOIS.COM – www.maisons-bois.com

Atlanbois est soutenu par :

